

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

## Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION le mardi, jeudi et samedi

### ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

	année	semestre	3 mois
Valais et Suisse	6.50	3.25	2.-
Etranger (envois des 3 numéros de la semaine)	11.-	5.50	3.-
Cafés, Hôtels et Pensions	5.70	2.85	1.50

Le Journal est envoyé gratuitement à l'essai, pendant 15 jours à toute personne qui en fera la demande. Le "BULLETIN OFFICIEL" est joint en supplément au prix de fr. 0.60 par semestre.

### Administration & Expédition :

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

On peut s'abonner en tout temps, soit à l'Administration du « Journal », soit dans les bureaux de poste.

Les annonces et réclames sont reçues directement par l'Administration du « Journal. »

### Annonces :

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.10	0.15	0.20
Minimum (5 lignes)	50	cts.	
Réclames	40	cts.	

L'abonnement au « JOURNAL » donne droit à l'insertion gratuite d'une annonce de 6 lignes, à paraître sous la rubrique des petites annonces. — Les annonces sont reçues à toute heure aux bureaux du « Journal ».

# FERNET-BRANCA

## Des FRATELLI BRANCA de MILAN

Les seuls qui en possèdent le véritable procédé  
AMER, TONIQUE, HYGIENIQUE, APERITIF, DIGESTIF  
se méfier des contrefaçons — Exiger la bouteille d'origine

Représentant général pour la Suisse: JOSEPH FOSSATI, Chiasso (Tessin) Dépôt chez M. Kessler-Cretton, Sion

### OUVERTURE

DU

## CAFÉ-BRASSERIE du BOULEVARD

Avenue du Midi -- SION -- Avenue du Midi

Bière de la Brasserie de Bramois

Vins de premier choix

A l'occasion de l'ouverture, musique  
Dimanche, 7 Avril à 7 h. du soir

LE TENANCIER: FRANÇOIS ROSSIER

### TOUTE LA SUISSE SE PLAINT

d'un enchérissement général, surtout des chaussures chères et mauvaises.  
Ces plaintes se perdront aussitôt que vous achèterez vos souliers de la renommée

#### MAISON DE CHAUSSURES

### Rud. HIRT à Lenzbourg

Malgré la hausse énorme je puis offrir:

Souliers très forts pour ouvriers,	No 39-48 Fr. 7.80
Souliers à lacets pour hommes, crochets ferrés	" " " 9.-
Souliers de dimanche pour messieurs, solides et élégants	" " " 9.50
Souliers de dimanche pour dames, solides et élégants	No 36-42 Fr. 7.30
Souliers pour dames, ferrés, solides	" " " 6.50
Souliers pour garçons et fillettes, ferrés	No 26-29 Fr. 4.30
Souliers pour garçons et fillettes, ferrés	No 30-35 Fr. 5.30
Souliers ferrés pour garçons	No 36-39 Fr. 6.80

Catalogue avec plus de 300 illustrations, gratis et franco.

### ANNONCE DE FORTUNE

LES LOTS sont GARANTIS par l'Etat

Invitation à la participation aux CHANCES DE GAIN aux grands tirages des primes garantis par l'Etat de Hambourg dans lesquels

## 9 MILLIONS 538,092 MARCS

seront tirés.

Dans ces tirages avantageux, contenant selon le prospectus seulement 84000 billets, les LOTS suivants DOIVENT ÊTRE FORCÉMENT GAGNÉS en 7 tirages dans l'espace de quelques mois, savoir:

Le plus gros lot possible, est éventuellement 600.000 marcs soit Fr. 750.000 en or. En spécial il y a les suivants lots principaux:

1 <sup>er</sup> prime	2 <sup>e</sup> prime	3 <sup>e</sup> prime	4 <sup>e</sup> prime	5 <sup>e</sup> prime	6 <sup>e</sup> prime	7 <sup>e</sup> prime	8 <sup>e</sup> prime	9 <sup>e</sup> prime	10 <sup>e</sup> prime
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
200000	100000	50000	25000	12500	6250	3125	1562	781	390

La loterie contient en somme 45550 lots et 8 primes parmi 84000 billets, de sorte que presque la moitié des billets émis doit être gagnée. Les primes sont des gains additionnels échelonnés dans chaque tirage au billet respectif qui sera tiré le dernier d'un lot principal conformément au règlement du prospectus.

Le plus gros lot possible du 1<sup>er</sup> tirage est de Mk. 50000, celui du 2<sup>e</sup> tirage Mk. 55000, de Mk. 60000, de Mk. 65000, de Mk. 70000, de Mk. 80000 et celui du 7<sup>e</sup> tirage final.

Mars 600000 soit fr. 750000.

L'émission des billets se fait en billets entiers, demi et quart de billets. Le demi respectivement le quart de billet ne donne droit qu'à la moitié, respectivement au quart de la somme gagnée par le numéro du billet.

Les billets gagnants ont droit au PREMIER tirage, officiellement fixé au prix net de Francs 7.50 le billet entier, 3.75 le demi-billet, 1.90 le quart de billet.

Les mises des tirages suivants et la distribution des lots sur les divers tirages sont indiqués dans le prospectus OFFICIEL qui sera gratuitement expédié à chaque participant, ainsi qu'à tous ceux qui en font la demande. Chaque participant reçoit de moi immédiatement après le tirage la liste officielle des lots.

Le paiement et l'envoi des sommes gagnées se font par moi directement et promptement aux intéressés et sous la discrétion la plus absolue.

Chaque commandant peut se faire en un mandat poste ou contre remboursement. Frais de remboursement: 50 centimes.

En raison de l'époque rapprochée du tirage on est prié d'adresser les ordres immédiatement cependant jusqu'au 26 Avril en toute confiance à

Samuel HECKSCHER senior, Banquier à Hambourg. (Ville libre)

### Epicéa

laine de bois pour emballages de fruits

S'adresser au fabricant  
**Emile ROD**  
à VILLENEUVE

### N'IMPORTE QUI

désirent gagner 3 à 10 francs et davantage par jour, par des travaux faciles à faire à la maison, sans quitter son travail quotidien, écrire immédiatement à la

Première société internationale d'industrie (Case 1935) Genève. 760

Offre sérieuse, pas trompeuse. — Pas de remboursement.

### Vulnérine Seewer

Remède souverain contre les Verrues, jambes ouvertes, plaies, entorses, loup, En général toutes les plaies.

En boîtes à fr. 1.25 dans les pharmacies ou directement par la pharmacie E. SEEWER, Interlaken. D418

### Les Maladies Intérieures de la Femme

#### GUÉRIES SANS POISONS NI OPÉRATIONS

par la Jouvence de l'Abbé SOURY

Nous ne cessons de répéter aux milliers de femmes qui souffrent des Troubles de la Menstruation, des Suites de Couches, des Maladies Intérieures, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, des Troubles de la circulation du sang, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Accidents du retour d'âge, que le seul et véritable remède à leurs maux, consiste à faire une cure avec la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparation exclusivement végétale tout à fait inoffensive, sans qu'elles aient besoin de suivre des traitements ennuyeux et sans s'astreindre à des régimes particuliers.

A toutes les désespérées, à celles qui ont tout fait sans résultat, nous disons en toute loyauté: Essayez la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY et vous serez guéries.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY se trouve partout. La boîte 3 fr. 50, franco 4 fr. Les 3 boîtes franco contre mandat 10 fr. 50 adressé à Mag. DUMONTIER, pharmacien, 3, place de la cathédrale, ROUEN.

Dieu m'avait mis sur terre pour soulager les souffrances de mes semblables.

Dernières paroles de l'Abbé SOURY 1727-1816

Se trouve dans toutes les pharmacies de la Suisse  
Dépôt général pour la Suisse: Cartier & Jörin, droguistes, Genève.

### LA PLUS IMPORTANTE

## LOTERIE

est celle pour la nouvelle église catholique de NEUCHÂTEL à UN FRANC le billet

Gros lots de fr. 40.000, 15.000, etc.

Un gagnant sur 38. Billets variés.

Les billets sont en vente chez GANTER Ch. coiffeur à Sion, Mme Vve Jos. BOLL à Sion Maurice MARSCHALL, Bibliothèque de la gare, Sion, Felix MAYE, Café du Cerf, Sion et C. de SIEBENTHAL, coiffeur à St-Maurice 625

ou envoyés contre remboursement par

Mme FLEUTY Agence Générale Rue Gourgas, 4 GENEVE

On cherche des revendeurs S'adresser aussi à Mme FLEUTY à Genève

A VENDRE D'OCCASION faute d'emploi et à moitié prix, un appareil de photographie avec machine d'agrandissement, le tout à l'état de neuf.

### MARIAGES

Institut Matrimonial, pour faciliter entre familles honorables les alliances les mieux assorties au point de vue physiologique et social. Dot de 5,000 à 10,000. Correspondance et discrétion.

AGENCE CONTINENTALE, 5 Rue St-Marie des Terraux, LYON.

### MARBRERIE

Le soussigné avise le public qu'il vient d'établir à Sierre un atelier de marbrerie — Cheminées — Marbres pour meubles — Spécialité de monuments funéraires

752 J. PERRUCCI

### BILLET

de la Loterie d'Argent d'Oerlikon, pour la construction d'une église catholique à Fr. 1.- le billet. Liste de tirage à 0.20 ct. 745

M<sup>re</sup> HALLER, place Central, Zoug

### MAISON V. MACCOLINI

Via Cesare Correnti, 7, Milan

MANDOLINES en palissandre et nacre Fr. 13, 15.75, 19.75

Qualité extra: Fr. 25, 30, 150

GUITARES; Fr. 7.50, 12, 15 à 100

Aristons, Flûtes, Clarinettes

Demandez, avant de faire toute commande ailleurs, notre catalogue, No 23 qui est en voyé gratis.

### PLUS DE 50 MILLIONS DE FRANCS

dans l'espace de 24 mois

Sans risque et d'une manière légitime on peut obtenir d'énormes gains en adhérant à un SYNDICAT

avec fr. 5 ou fr. 10.

Cotisation mensuelle (ou fr. 220, versement net)

Que personne ne néglige de demander le prospectus détaillé qui est envoyé gratis et franco. 555

EFFECTENBANK à BERNE

### Thés de Ceylan de Chine

Maison E. STEINMANN

Thés en gros

GENEVE

Demandez ce thé à votre épicer

### ATTENTION

LE TIRAGE définitif de la loterie pour la construction d'une église à Binningen à 1 Fr. aura lieu le 25 MARS. 726

Liste de tirage à 20 cts.

Madame Hirzel-Spörri, Zoug

Expédition des billets. 04-132

### Emigration!

aux pays outre mers par tous les ports importants, principalement à l'Amérique du Nord via Havre et à l'Amérique du Sud via Marseille arrange aux prix et conditions les plus favorables.

ZWILCHENBART, BALE

ou ses représentants: Jean Veuillet, Café de l'Avenue Avenue de la gare, St-MAURICE Zs-1403-g

Une fois par semaine accompagnement personnel jusqu'au port de l'embarquement.

### FROMAGES DE GRUYÈRE ET DU JURA

les meilleurs fromages suisses

Nous expédions contre remboursements dans tout le canton du Valais par pièces de 15 à 25 kilos ou par colis postal de 5 à 10 kilos contre remboursements.

MAIGRE 1<sup>er</sup> choix 70 à 80 le 1/2 kg. MI-GRAS 85 à 90 le 1/2 kg.

MAIGRE 2<sup>e</sup> choix 60 à 65 " GRAS de Montagne 1.20 à 1.40 "

Pour dessert et petit ménage petite pièce de gras de 5 kilos, à 2.30 le kg.

Rabais aux négociants par 6 et 12 pièces.

S'adresser à MAILLARD à Chatillens-Oron Vaud.

### Manufacture de sacs en papier

#### Papier d'emballage

## E. ANTHONIOZ

Jacques VILLIGER, Fribourg

successeur

### PLACE NOTRE-DAME

<b>Vin blanc</b>	<b>Vin rouge</b>
de raisins secs la	garanti naturel, coupé avec vin de raisins secs
à 20 frs. les 100 litres	à 27 frs. les 100 litres
Analysé par les chimistes.	Echantillons gratis et franco
OSCAR ROGGEN, MORAT.	

### LOUIS WERRO, Montilier près Morat Fribourg

Fabrique de montres de confiance fondée en 1896.

Remontoirs ancrés, très solides et bien réglés, pour hommes et dames.

En nickel ou acier noir à Fr. 8.50, 9.50, 11.- et 12.-

En argent contrôlé et gravé à Fr. 15.- 16.- 18.- et 20.-

Chaque montre est munie d'un bulletin de garantie pour 3 ans.

Envois franco contre remboursement. — Pas de vente par acomptes.

Atelier spécial pour rhabillages de montres de tous genres aux prix les plus bas. 752

On accepte en paiement les vieilles boîtes de montres or et argent.

### LA TISANE FRANÇAISE

reconstituante des Anciens Moines

guérit radicalement toutes les maladies d'estomac, du foie et des intestins; gastrites, dyspepsies, digestions difficiles, etc.

Elle chasse la bile les glaires, les rhumatismes, les vices du sang et des humeurs. Cette bienfaisante, Tisane Française des Anciens Moines composée avec des plantes des Alpes et du Jura est dépurative, laxative, apéritive, antibillieuse et antirhumatisme. Approuvée par la Société d'Hygiène de France.

Le flacon (avec brochure explicative) 4.50, par 3 flacons 12 francs. En vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal, DEROUX, pharmacien à Thonon-les-Bains, qui expédie franco. Dépôt à Sion, Pharmacie Pitteloud 316

# GALA PETER

G 1729 a. LE PREMIER DES CHOCOLATS AU LAIT

## Bulletin politique

## Le dossier Montagnini

A défaut d'autres événements politiques plus importants à commenter, les journaux parisiens et autres, nous servent, depuis quelques jours de longs extraits de la correspondance entretenue par Mgr Montagnini avec les hommes politiques français et des notes que le digne prélat, si brusquement expulsé du territoire de la République, avait l'habitude de cacher au jour le jour dans ses cahiers.

Il y a certainement des choses intéressantes à apprendre dans ce dossier. Il est certaines figures des plus en vue dans le monde politique, qui, dépeintes sous leur vrai jour, sont naturellement offusquées de ces révélations, et l'on crie hautement au scandale.

Le document qui a produit la plus grosse sensation est une lettre de Mgr Montagnini à Mgr Merry del Val, secrétaire pontifical, dans laquelle il est question d'une entente avec M. Piou, le chef incontesté des catholiques français, pour tenter de gagner M. Clemenceau à la cause catholique, moyennant une forte somme d'argent. M. Clemenceau mis en cause par la divulgation de cette lettre, a fait publier, dans les journaux, une longue déclaration pour proclamer qu'il n'était pas à vendre.

Il ressort d'autres notes de Mgr Montagnini que M. Piou a également tenté d'amener M. Rouvier à faire cesser le conflit entre le gouvernement et le St-Siège.

Ailleurs le prélat écrit que le personnage politique le plus sûr et le mieux disposé à l'égard des catholiques, est M. Doumer; et il ajoute: «Fils du peuple, M. Doumer réussit lui-même, par son étude, à se faire une situation dans l'enseignement. Il entra ensuite dans la franc-maçonnerie pour arriver à la politique et aller de l'avant. Le boulangisme lui fut. De retour du Tonkin, il se tourna de deux côtés, par deux discours qui firent beaucoup parler de lui; mais, peu après, comprenant que, sous l'action de Combes, la franc-maçonnerie allait trop loin, il déclara la guerre à Combes et subit la disgrâce de la franc-maçonnerie.

«Alors, il s'unifia avec dissidents du Bloc, et se rapprochant discrètement des progressistes et de la droite, il réussit à se faire élire président de la Chambre.»

Les catholiques français mettaient de grandes espérances en M. Doumer pour la succession de M. Loubet à la présidence de la République.

«S'il réussit à se faire nommer président, dit Mgr Montagnini, il y aura quelque chose de changé et il se servira de Millerand et de Leygues pour se pousser vers la droite.»

Comme on le voit, les dessous de la politique ne manquaient pas d'intérêt et l'on n'est certainement pas au bout des surprises que réserve la divulgation du dossier de l'ancien envoyé du St-Siège à Paris.

## L'indemnité des députés en Italie

On sait que les députés italiens ne touchent pas d'indemnité parlementaire. C'est très avantageux pour le budget de l'Etat et très décoratif pour l'attitude de désintéressement que les honorables peuvent prendre devant leurs électeurs, mais en réalité ce travail gratuit offre quelques inconvénients que tout le monde reconnaît aujourd'hui.

D'abord c'est fermer le parlement à tous les gens de valeur qui ne sont pas riches; il y a en Italie des hommes d'une très haute valeur personnelle qui ne peuvent même songer à l'idée d'entrer dans la vie politique. Une élection coûte cher comme partout ailleurs.

Si au prix de l'élection on ajoute les dépenses nécessaires qu'un député doit faire à Rome pendant les périodes de séances, si on considère que ce député devra abandonner forcément les occupations qui le font vivre soit à Milan, soit à Naples, soit à Venise, soit à Palerme, et cela pendant six mois de l'année environ, on en conclura qu'à moins d'avoir de fortes rentes, d'être propriétaire ou d'exercer à Rome même une profession lucrative, personne ne désire vraiment aller siéger dans le palais de Montecitorio.

En revanche, si un tel état de choses empêche l'entrée au Parlement de jeunes hommes de réelle capacité, cela peut-être épargner à l'Italie la plaie de politiciens de carrière, et c'est un avantage qu'on ne saurait trop apprécier.

Quoi qu'il en soit, les journaux italiens ont commencé une campagne pour réclamer l'indemnité parlementaire, et un membre du Parlement, M. Chimienti, a présenté à ce sujet un projet de loi que d'aucuns trouvent insuffisant et peu relevé.

M. Chimienti, en effet, assimile les députés à des gens qui travaillent à la journée. On les indemniserait, d'après la loi présentée, en raison directe de leur travail, tout comme des peintres en bâtiment. On leur donnerait 30

francs par séance en exigeant qu'ils apposent chaque fois leur signature sur un registre de contrôle.

M. Chimienti est évidemment un homme méfiant.

Toutefois la plupart de ses collègues et presque tous les journaux estiment que ce contrôle auquel on veut soumettre les représentants de la nation est incompatible avec la dignité de député.

En outre, un pareil système donnerait peut-être quelques milliers de francs de plus aux députés riches qui sont déjà à la Chambre, mais n'attirerait pas un seul des hommes intelligents et peu fortunés auxquels on voudrait ouvrir les portes du Parlement.

Trente francs par jour font bien onze mille francs par an, environ. Mais il faut considérer que la Chambre italienne prend, comme toutes les autres d'abondantes vacances, que les députés peuvent être malades, comme le reste des mortels, et que tout compte fait, il ne restera pas à un représentant du peuple, même assidu aux séances, plus de cinq mille francs d'indemnité par an.

Or, comme il lui est impossible de prendre un autre emploi, et comme le temps passé à Rome pour les séances du Parlement met le député dans la nécessité de renoncer à toute entreprise suivie, il en résulte que les hommes de valeur, s'ils ne sont pas riches, resteront à l'écart de la vie publique, comme auparavant.

Les partisans de l'indemnité parlementaire demandent donc que le projet Chimienti ne soit pas adopté et qu'on ait franchement le courage de réclamer pour les élus du peuple une somme fixe par an, d'au moins neuf mille francs.

## CONFEDERATION

## Chambres fédérales

Séance de jeudi, 4 avril

Dans sa séance de jeudi matin, le CONSEIL NATIONAL a validé l'élection du nouveau député du canton d'Argovie, M. Wyrsch. Celui-ci a été immédiatement assermenté.

Le Conseil national a ensuite approuvé le rapport du Conseil fédéral, concernant l'emploi de la dime de l'alcool pour l'exercice 1905.

Cette affaire liquidée, le Conseil national a abordé l'examen du projet de loi sur l'exercice du droit de grâce. Rapporteurs: MM. Hilty (St-Gall) et Kuntschen (Valais).

Les articles 1 et 4 du projet ont été adoptés sans discussion.

Un long débat s'est engagé à propos de l'article 5, qui confère le droit de grâce aux Chambres fédérales.

Le Conseil des Etats et la minorité de la commission voudraient déléguer certaines parties de ce droit aux cantons.

Après une longue discussion, la proposition de la majorité de la commission, soit le maintien de l'ordre de choses actuel (droit de grâce conféré exclusivement aux Chambres fédérales), a été adoptée à une grande majorité.

Le CONSEIL DES ETATS continue l'examen du projet de réorganisation militaire. Après un long débat, il a décidé mercredi, par 28 voix contre 12, de maintenir à 70 jours la durée de l'école de recrues d'infanterie.

La minorité se compose des représentants de Vaud, Tessin, Genève, Neuchâtel, Valais, Uri, plus M. Schulthess d'Argovie et M. Ibeer de Glaris.

Judi, le Conseil des Etats a pris en considération une proposition de M. Calonder (Grisons), tendant à astreindre les troupes sanitaires à faire une école de recrues complète. Cette proposition a été renvoyée à la commission pour rédaction définitive.

A l'article 112, un débat s'est engagé sur la question des cours de répétition de la landwehr. Le projet prévoit un cours unique de onze jours. Le Conseil national, lui, a décidé que ce cours serait de six jours.

M. Thélin (Vaud) a proposé de prendre une décision analogue à celle du Conseil national.

M. Python (Fribourg) a proposé la suppression pure et simple du cours de répétition pour la landwehr.

La commission, rapporteur M. Hoffmann (St-Gall), a préavisé en faveur du cours de 11 jours.

A la votation, la proposition de la commission a été adoptée par 26 voix contre 11. Le cours de répétition de la landwehr durera donc 11 jours, sous réserve, bien entendu, de l'adhésion du Conseil national.

A l'article 186, M. le conseiller fédéral Forrer a demandé le rejet de la proposition Secretan-Brustlein relative à l'emploi des troupes en cas de grève.

A la votation, l'article 186 a été renvoyé à la commission pour nouvelle étude, par 18 voix contre 17, le président, ayant départagé les voix en faveur du renvoi.

La discussion de cet article a été reprise dans la séance d'aujourd'hui, vendredi.

Le Conseil d'Etat a ensuite ratifié la convention de Genève révisée en 1906.

Séance de vendredi, 5 avril.

Le CONSEIL DES ETATS a repris la dis-

ussion sur l'organisation militaire aux articles qui ont été renvoyés à la commission.

L'art. 186 bis accepté par le Conseil national, a la teneur suivante:

«Lorsque des conflits de nature économique menacent ou troublent la tranquillité à l'intérieur, la levée de troupes ne doit avoir d'autre but que le maintien de l'ordre public.»

Hier, la commission du Conseil des Etats proposait l'adoption de cette disposition telle quelle. Aujourd'hui, ébranlée par les observations de M. Forrer, conseiller fédéral, elle consent à supprimer l'article 186 bis, parce que cette disposition pourrait donner lieu à des controverses au moment où il faudrait agir.

La suppression est votée sans opposition.

Après un rapport de M. Leumann, le Conseil approuve les crédits supplémentaires de la première série se montant à 4,584,000 fr.

Le Conseil écarte le recours d'un nommé Waibel, de Frauenfeld, pour retrait d'une patente d'auberge.

Il ratifie la convention additionnelle à la convention internationale sur le transport des marchandises par chemin de fer.

Le Conseil des Etats liquide un certain nombre d'affaires de chemins de fer, entre autres la nouvelle appellation du funiculaire St-Imier-Sonnenberg, qui se nommera désormais St-Imier-Mont-Soleil.

Le CONSEIL NATIONAL a repris ce matin la discussion du projet de loi sur la réglementation du droit de grâce.

L'article 6 est adopté.

## Commissions Parlementaires

La commission du Conseil national pour le projet d'organisation militaire a décidé, par 9 voix contre 4 de maintenir le chiffre de 65 jours, pour la durée des écoles de recrues de l'infanterie et du génie. Par contre, elle proposera d'adhérer au Conseil des Etats et de rétablir le chiffre de 11 jours (au lieu de 6) pour les cours de répétition dans la landwehr.

La commission a renvoyé au commencement de la semaine prochaine, la décision au sujet de la proposition Secretan-Brustlein relative à l'emploi des troupes en cas de grève et sur laquelle le Conseil des Etats doit se prononcer aujourd'hui vendredi seulement.

La commission militaire du Conseil des Etats a décidé à l'unanimité, d'accord avec le Conseil fédéral, de proposer la suppression de la clause de grève dans la nouvelle organisation militaire (proposition Brustlein ou Secretan et Scherrer).

La commission du Conseil national pour l'assurance-maladie et accidents a décidé, dans sa séance de jeudi, de se réunir le 29 avril à Lucerne pour discuter le projet.

## Notre armée

Le total des troupes suisses prêtes à entrer en campagne est de 232,677 hommes, qui se répartissent de la manière suivante:

	Hommes
I <sup>er</sup> corps d'armée	43,701
II <sup>e</sup> corps d'armée	43,495
III <sup>e</sup> corps d'armée	42,039
IV <sup>e</sup> corps d'armée	41,114
Troupes de forteresse	21,648
Troupes en disponibilité	40,558
Etat-major général	122
<b>Total</b>	<b>232,677</b>

Par divisions, ces troupes se répartissent de la manière suivante:

I <sup>er</sup> division, 15,161 hommes;
II <sup>e</sup> division, 14,781 hommes;
III <sup>e</sup> division, 14,624 hommes;
IV <sup>e</sup> division, 15,124 hommes;
V <sup>e</sup> division, 14,093 hommes;
VI <sup>e</sup> division, 15,085 hommes;
VII <sup>e</sup> division, 12,796 hommes;
VIII <sup>e</sup> division, 12,746 hommes.

L'infanterie compte 104,263 hommes; la cavalerie 5,183; l'artillerie 18,544; le génie 5,567; les troupes sanitaires 2,001; les troupes d'administration 1,466 hommes.

La landwehr compte, au 1<sup>er</sup> janvier 1907, 73,526 soldats, dont 45,994 dans le premier ban et 27,532 dans le second ban.

## La petite monnaie en Suisse

«Qu'en va notre monnaie de Billon?» se demande-t-on avec étonnement, presque avec inquiétude, à la Caisse centrale de la Confédération. Le fait est que toutes les pièces de nickel ou de cuivre nouvellement frappées disparaissent de la circulation avec une rapidité surprenante. Depuis le mois de juin de l'an passé, la caisse fédérale peut à peine suffire aux demandes incessantes de billon, de pièces de 5 et 10 centimes surtout.

Et pourtant, selon les calculs de la caisse, il se trouvait, le 1<sup>er</sup> janvier 1907, que plus de 150 millions de pièces de nickel ou de cuivre roulaient par la Suisse, ce qui équivaut à 50 pièces par habitant, et en comptant les enfants encore. Comment s'expliquer que cette quantité ne soit pas suffisante? Les tramways électriques absorbent les 10 ct. en masse; les gares, depuis la mise en vigueur du nouveau tarif des taxes (qui compte davantage par 5 centimes que l'ancien), réclament beaucoup de sous; les bazars, enfin, qui n'arrondissent plus leurs prix, et vendent par liards et deniers, ont besoin d'une grande quantité de cuivre.

Mais tout cela n'explique pas complètement le phénomène.

Ce que, par contre, on ne réclame pas assez à la caisse fédérale, ce sont des pièces de 5 fr. Cette monnaie est fort incommode; aussi les banques et les particuliers s'en débarrassent-ils le plus vite possible en la fai-

sant passer aux postes. C'est ainsi qu'en 1906, la caisse a toujours eu plus de 2 millions en pièces de 5 fr. dans ses coffres-forts, sans pouvoir les écarter, les rentrées quotidiennes couvrant les sorties.

## Une heureuse invention

Un jeune employé des C. F. F., originaire de Neuveville, a trouvé, après bien des recherches, le moyen d'obvier aux inconvénients observés presque chaque jour dans les stations intermédiaires.

A peine le train est-il arrêté et malgré les avis des conducteurs, les voyageurs parlants prennent d'assaut les escaliers des voitures et se rencontrent nez à nez avec les voyageurs arrivés à destination et qui veulent descendre. Ni les uns ni les autres ne veulent rétrograder, ce qui cause souvent des difficultés et des retards.

L'appareil, très ingénieux, est formé d'un système de tringles de fer, fonctionnant automatiquement, qui est adapté aux extrémités de chaque voiture de manière qu'à l'arrivée du train en gare, il empêche absolument l'abord de l'escalier aux personnes qui voudraient y monter. Et ce n'est que lorsque tous les voyageurs sont descendus de voiture que le passage redevient libre.

Des essais très concluants ont été faits ces derniers temps sur la ligne Neuchâtel-Yverdon et à partir du premier mai, toutes les voitures des trains omnibus en seront munies.

## VALAIS

## Décisions du Conseil d'Etat

Séance du 2 avril.

Le Conseil d'Etat n'a pas d'opposition à formuler contre la demande de prolongation de délai de trois ans pour un chemin de fer électrique à voie étroite entre Loèche (station des C. F. F.) et Loèche-les-Bains.

— Sont approuvés les nouveaux plans des canaux de fuite du Rhône et de la Navisance, modifiés d'après les instructions du département des travaux publics, présentés par la Société pour l'industrie de l'aluminium à Chippis.

— Sont nommés gardes-chasse auxiliaires pour le district de Conthey, à la demande de la commission des chasseurs du district: pour Chamoson: Giroud François; pour Ardon: Genetti Jean; pour Conthey: Papilloud Joseph.

## Caisse hypothécaire et d'épargne

La Caisse hypothécaire et d'épargne Cantonale a réalisé en 1906 un bénéfice de fr. 134,021.57 qui a été réparti comme suit par le Conseil d'administration conformément aux prescriptions du décret du 24 novembre 1904:

- 1) à l'Etat, intérêts du fonds de dotation: fr. 35,000.
- 2) versement au fonds de réserve fr. 25,000
- 3) à l'Etat, et aux Communes, impôts fr. 22,829
- 4) à l'Etat, solde du bénéfice fr. 50,000
- 5) Report à compte nouveau fr. 1,199.57.

Le solde de profits et pertes a sensiblement augmenté sur celui de l'exercice de 1905 qui ne s'élevait qu'à fr. 97,123.02.

## Taux de l'impôt

Les communes suivantes ont sollicité du Conseil d'Etat l'autorisation de percevoir l'impôt pour 1907 aux taux ci-après désignés:

Ayer 20/00 1<sup>re</sup> catégorie; 20/00 2<sup>me</sup> catégorie, 2 taxes de ménage — St-Léonard 5; 3; 12 — Gagettes 3.50; 1.50; 3.50 — Ayent 4; 1.50; 4.50 — Nax 3.50; 2; 5 — Vernamiège 2; 1.50; 3 — Salins 3.50; 1.50; 5 — Sion 3.20; 2.30; 12 — Boverrier 4; 4; 5 — Charraz 3.50; 1.50; 5 — La Bâtiaz 5.50; 3; 6 — Martigny-Bg 4; 1.50; 5 — Martigny-C. 4; 1.50; 3 — Leytron 5; 1; 10 — Orsières 2.50; 1.50; 3 — Volleges 2.20; 2; 3.50 — Dorénaz 4; 2; 3 — St-Maurice 1.60; 2; 6 — St-Gingolph 3; 2; 6 — Monthey 2.60; 2; 7 — Vionnaz 2; 2; 6.

## Au Simplon

La direction des chemins de fer d'Italie s'est prononcée en principe pour l'emploi de la traction électrique sur le tronçon Iselle-Domocossola. Elle a chargé la maison Brown, Beveri et Cie, à Baden, de faire à ce sujet les études nécessaires.

Des congélation s'étant formées, en décembre dernier, sur les appareils de traction dans le premier kilomètre du tunnel du Simplon, côté nord, on avait essayé, pour réchauffer l'atmosphère du côté de Brigue, de renverser le mode de ventilation: on aspirait l'air d'Italie au lieu de le refouler. Mais ce changement eut pour effet d'augmenter considérablement l'humidité sur les trois quarts de la longueur du tunnel, ce qui était fort préjudiciable à la bonne marche des engins électriques, aussi revint-on bientôt à l'ancien système d'aération. On fit d'ailleurs l'expérience que les glaçons n'entraînaient guère la traction.

Un projet sera présenté très prochainement aux Chambres fédérales, en tout cas dans la session d'été, tendant à la construction immédiate de la deuxième galerie du tunnel du Simplon. A ce projet sera jointe une demande de crédit.

## Les travaux du Lötschberg

A fin mars, la galerie du tunnel du Lötschberg atteignait une longueur de 390 m., dont 200 du côté nord et 190 du côté sud. Pendant le mois de mars, l'avancement a été de 101

mètres, soit 72 du côté nord et 29 du côté sud. Le chiffre moyen des ouvriers occupés aux travaux a été de 89 dans le tunnel et 228 à l'extérieur. Le percement mécanique provisoire a commencé le 7 mars; il a été poursuivi pendant 19 jours, pendant lesquels il a été percé 58 m. On a percé à la main 14 m. et, pour la première fois, le 21 mars, on a employé la dynamite. Du côté sud, l'avancement a été entravé par les difficultés des voies d'accès. Pendant dix jours, les communications avec Goppenstein ont été interrompues par des avalanches. Le percement mécanique commencera dans quelques jours du côté sud.

## Granges — Conférence

Granges, le 14 avril, dimanche: à une heure et demie, réunion des sections de la Croix d'Or de Sierre, Lens, Sion. Discours en plein air, si le temps est beau, ensuite réunion dans une salle d'école.

Invitation à tous les abstinents et à tous ceux qui s'intéressent à la lutte antialcoolique.

Le comité de la Croix d'Or.

## Recrues

Ce matin vendredi sont venues s'équiper à Sion, les recrues des troupes sanitaires, qui vont suivre leur cours à Bâle.

## Longévité

La commune d'Hérémence, dans le district d'Hérens, compte actuellement quatre nonagénaires. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que trois d'entre eux portent le même nom: Jean Mayorat; le quatrième s'appelle Nicolas Dayer; tous sont nés en 1817.

## La «Lyre» de Monthey à Sion

La «Lyre» de Monthey donnera dimanche, 7 avril, à 8 heures de l'après-midi, un concert à la Maison Populaire à Sion.

## Les beaux effets de la politique... du nombre

On nous signale de Chamoson un nouvel attentat dû aux excitations politiques: un jeune homme a été si violemment maltraité qu'il on a dû le transporter dans une infirmerie. Ces voies de fait si souvent répétées tentent un jour lamentable sur l'état d'esprit dans lequel on peut plonger une population villageoise, en aimantant les uns contre les autres des voisins qui auraient cependant tout intérêt à vivre en bonne harmonie.

Il peut paraître étrange qu'une population aussi essentiellement agricole que l'est celle de Chamoson, puisse se passionner pour de puériles questions de partis, à tel point que des citoyens s'assomment dans le but sans doute de mieux enfoncer dans la tête du voisin des arguments qui n'y veulent pas entrer; mais il n'est pas nécessaire de chercher bien loin la cause de ce mal; il suffit de savoir qu'à Chamoson pullule, comme des chenilles au printemps sur les pruniers, une feuille «inconsciente» sans doute du mal qu'elle fait, qui semble avoir pris à tâche de prêcher, aux paisibles populations de nos campagnes la discorde et la haine.

## La vente des échaldas

La fabrication empêchée par les difficultés qu'a rencontrées le transport des bois, a été peu importante cette année; le Valais subit un déficit de beaucoup sa production habituelle et les échaldas de mélèze sont un article rare et cher cette année.

Les prix augmentent chaque année et la qualité de la marchandise laisse de plus en plus à désirer. Les échaldas sapin sont délaissés en raison de leur peu de durée. L'emploi des échaldas châtaignier se généralise, et gagnent encore du terrain à condition que leurs fabricants s'en tiennent aux vieux bois et à une grosseur suffisante, qui empêche les échaldas de se courber. Les échaldas châtaignier sont offerts de 45 à 58 francs le mille, suivant longueur et qualité, franco gares destinataires. Les mélèzes rouges du Valais se vendent 80 à 84 francs le mille, gare départ; les sapins de 1 m. 45, 36, à 38 francs le mille gare d'Aligle.

## Assurance contre les maladies contagieuses du bétail

On sait qu'un comité d'initiative s'est formé récemment en Suisse pour demander l'institution d'une assurance contre les épizooties. Une assemblée aura lieu dimanche 7 avril dans le but de décider la création de cette assurance dont l'élaboration serait confiée à l'Union suisse des paysans.

A ce sujet le comité d'initiative écrit: La maladie contagieuse la plus dangereuse et qui commet le plus de pertes à l'agriculture est la fièvre aphteuse. Là où elle sévit, dans un village ou une vallée, elle peut plonger dans la misère, sans qu'il y ait de leur faute, un fermier diligent ou un cultivateur obéré avec leur famille. Oui, même les petits artisans et l'industrie, comme aussi les ouvriers peuvent voir leurs intérêts compromis par cette maladie. La commune ou la contrée se voit comme séparées du reste du monde et les communes voisines l'évitent comme s'il y avait la peste.

Et maintenant d'où vient la maladie? Grâce à notre excellente législation et aux soins pris par les propriétaires de bétail les épizooties, comme la peste bovine, la pleuropneumonie contagieuse, la fièvre aphteuse ne prennent pas naissance chez nous. Elles sont, dans la règle, introduites de l'étranger et le plus souvent par l'importation du bétail de vente et de boucherie.

A la frontière nous avons comme fidèles

gardiens les douaniers et les vétérinaires-frontière.

Lorsqu'à Milan et les campagnes environnantes, la fièvre aphteuse sévit l'importation du bétail de ces parages est interdite par nos autorités à cause du danger d'infection; elle est par contre autorisée pour le cercle de Domodossola. Il en est de même lorsque la maladie sévit en Savoie ou en Bourgogne; on ferme à Genève, tandis que l'importation peut se faire par les Verrières ou par Delle. Nous ne parlerons pas ici des trucs joués par les marchands étrangers et en partie aussi par les importateurs du pays. Mais une chose est certaine, c'est que l'automne et l'hiver derniers le besoin d'importer du bétail des pays infestés ne se faisait pas sentir d'une manière si pressante, vu qu'il y avait suffisamment de bétail de boucherie dans le pays ensuite de la disette de fourrages provoquée par la sécheresse de l'été dernier.

El maintenant qui a importé la maladie? Qui est-ce qui en supporte les conséquences et le dommage? Qui devrait y remédier et venir en aide aux éleveurs? Pourquoi avons-nous des droits protecteurs sur le bétail? Pourquoi pas pour que les Russes des deux sexes puissent faire leurs études gratuitement dans nos établissements d'instruction supérieure.

Non, nous avons encore assez de confiance dans nos autorités pour croire qu'elles prendront en main les intérêts des campagnards et venir en aide à ceux qui ont subi les pertes sans qu'il y ait de leur faute. Nos paysans et nos éleveurs eux aussi se montreront solidaires; et pour tous, tous pour un!

Une assurance obligatoire contre les pertes de bétail par suite d'épizooties à laquelle la Confédération, les cantons et les propriétaires de bétail payeraient 30 ct. par tête de gros bétail et 5 centimes par tête de petit bétail par an suffirait pour couvrir une indemnité de cent francs par tête de gros bétail et de 10 à 20 fr. par tête de petit bétail dans le cas où les animaux ne devraient pas être abattus. Dans les cantons-frontière où la maladie prendrait une grande extension, on pourrait relever la prime à 50 ct. par tête de gros bétail et à 10 ct., par tête de petit bétail.

Le subsidé de la Confédération serait le même pour tous les cantons qui introduiraient l'assurance obligatoire contre les épizooties sur leur territoire.

En prenant pour base une prime de 30 ct. par tête de gros bétail, nous proposons de la porter à 50 ct. en cas de forte contagion ou de l'abaisser à 20 ct. en cas de fortes réserves.

Les bonis d'exercices serviraient à créer un fonds de réserve par la Confédération et les cantons.

Sierre — Etat-civil

Mois de mars. NAISSANCES

Bille Anne-Marie d'Edmond. Rouvinet Robert, d'Adolphe. Sallamin Joseph, de Jean. Creutz Joseph, de Joachim. Pont Pierre-Marie, de Jean. Masseray Marie, de Fridolin. Bourguinet Lucie et Max, jumeaux, de Alexandre. Zufferey Noémie, de Joachim. Favre Lucie, de Pierre. Clausen — d'Adolphe.

DECES

Zufferey Simon de Pierre, 80 ans. Galliaz Amos Catherine de Maximien, 63 ans. Thiaz Jules de Pierre, 11 ans. Bourguinet Lucie d'Alexandre, 1 mois. Brunner Gaspard de Victor, 32 ans. Buro née Zufferey Catherine, de Pierre, 43 ans. Antille née Muller Barbe, de François, 85 ans. Bourguinet Max d'Alexandre, né 1907. Cretton Esther de Louis, née 1907. Clausen — d'Adolphe, né 1907. Masseray Marie de Fridolin, née 1907. Theler Suzanne de Adolphe, 9 ans.

MARIAGES

Morier Pierre Adrien et Motier née Chabani Henriette.

Osières — Etat-civil

NAISSANCES

Dély Louis Antoine d'Antoine. Droz Maurice Nicolas d'Etienne. Roserens Paul Joseph, d'Henri. Formaz César Julien, de Julien.

DECES

Joris Joseph Nicolas, 62 ans. Cavé Louise Joséphine, veuve de Maurice, 74 ans.

MARIAGES

Néant.

Bagnes — Etat-civil

NAISSANCES

Fellay Jean-François-Joseph, de François Ouguste, de Champsec. Masson Yvonne-Euphrasie de François-Louis, de Villette. Michelod Blanche-Bernadette, de Marie Catherine, de Cottier. Luisier Marie Louise Honorine, de Joseph Emile, de Sarreyer. Gard Joseph Ernest, de Théodim, de Champsec. Deslarze Maurice Eugénie, d'Alfred, de Bruson. Cortay Marie Louise de Théophile, de Fontenelle. Roduit Marie Eveline, de Maurice Alphonse, de Bruson. Boven Marie Denise, de Maurice Justin, de Cottier. Vaudan Marie Eugénie, de Joseph, de Chables.

DECES

Filliez Pierre Joseph, de Bruson, 82 ans. Collombin Maurice Alfred, de Prarayer, 9 ans. Luy Pierre Joseph, des Places, 55 ans. Guigoz Clémence, née Vaudan, de Champsec, 79 ans. Besse Marie Françoise, de Sarreyer, 63 ans. Bruchez Joseph Albert, de Verségères, 2 ans. Besse Louis Camille Henri, de Fregnalay, né 1906.

MARIAGES

Néant.

St-Léonard — Etat-civil

Janvier, février et mars.

NAISSANCES

Bétrisey Henri, de Henri, de St-Léonard. Bétrisey Hermann de Barthelémy, de St-Léonard. Vénéty Jean Louis, de Joseph, de St-Léonard. Gillioz Joséphine, de Jean d'Emmanuel, de St-Léonard.

DECES

Sermier Adrien de Charles Georges, 65 ans, d'Arbaz. Gillioz Maurice, de Joseph, de Bâth-

lémy, 12 ans, de St-Léonard. Morand Adeline, de Julien de Joseph, 2 ans 6 mois. Venetz Jean Louis, de Joseph, 8 jours, de St-Léonard. Tamini Pierre d'Adolphe, 7 mois, de St-Léonard.

MARIAGES

Bétrisey Alexandre de Joseph, de Maurice, St-Léonard et Balet Marie Virginie de Charles, Grimisuat.

NOUVELLES DES CANTONS

Berne

BERNE HÉRITÉ DE M. OSIRIS

Tout comme Genève et Lausanne, Berne a reçu un don du phylanthrope français Osiris. Berne hérite d'une rente annuelle de mille francs destinée à servir de prix aux élèves des écoles primaires qui se sont montrés particulièrement appliqués et intelligents.

Le Conseil municipal bernois a accepté ce don avec remerciements.

Genève

EXPOSITION D'AVICULTURE

On nous écrit:

Enfin, voici cette date à la fois si désirée et si redoutée du comité de l'Exposition d'Aviculture! Le 11 avril s'ouvrira cette imposante manifestation. Le travail a été grand et compliqué par cette dernière entreprise de la jeune société; mais elle a lieu de se féliciter jusqu'à présent des résultats obtenus. En effet, un nombre inusité d'exposants se sont fait inscrire: Hollandais, Italiens, Français ont surtout Confédérés envoient leurs produits pour la plupart d'une haute valeur.

Ce n'est pas sans fierté que nous enregistrons ces inscriptions suivantes: 170 lots de poules, 240 couples de pigeons, 250 lapins, sans compter les canards, oies, dindes, faisans, paons, etc., au nombre de 60 lots. Les oiseaux de volière sont aussi bien représentés, les exotiques surtout, fourniront à plusieurs le plaisir de contempler des sujets restant généralement entre les mains d'amateurs soigneux qui n'ont pas craint de nous les envoyer, malgré leur extrême délicatesse.

Indépendamment de nos jurés les plus connus, nous avons l'honneur de posséder dans notre jury M. van Herzelle, de la Haye, le juge bien connu en Hollande, Belgique, France, Espagne, etc., qui a bien voulu mettre sa haute compétence à notre disposition et amener avec lui des volailles primées dans les principales expositions étrangères et qu'il mettra en vente à des prix abordables.

Avec de tels éléments, la Société genevoise d'Aviculture peut espérer voir un public nombreux se presser dans la salle des Fêtes pour jouir de cette exposition dont l'importance n'a pas encore été atteinte en Suisse et dont le résultat sera certainement très profitable à l'avancement de l'Aviculture dans notre canton, malheureusement trop tributaire jusqu'ici de l'étranger pour tous les produits de la basse-cour.

Fribourg

CHUTE MORTELLE

A Vuadens, l'échafaudage d'une maison en construction s'est écroulé, entraînant les hommes qui s'y trouvaient. L'un d'eux, nommé Pasquier, a été tué sur le coup; un autre a été transporté grièvement blessé à l'hôpital de Riaz.

Thurgovie

LES MÉFAITS D'UN ŒIL DE PERDRIX

Un ouvrier de chemin de fer de Romanshorn, nommé Hubert, est mort d'empoisonnement de sang. Il s'était blessé en coupant un œil de perdrix.

Le malheureux laisse sept enfants.

Vaud

ECRASE ENTRE UN MUR ET UN CHAR

Un charretier de Moudon descendait le village de Chavannes, avec un gros char chargé de bois. En voulant serrer la mécanique, il fut projeté contre la terrasse d'une maison et serré entre le char et la terrasse. Il fut relevé sans connaissance et il expira peu après. Le malheureux laisse deux enfants en bas âge.

Zurich

UN POMPIER PRIS SOUS

UN EBOULEMENT

Un pompier qui surveillait les restes fumants d'une maison, de Zurich, qui venait d'être détruite par un incendie, a été enseveli sous un mur qui s'écroula et tué net.

ECHOS

LA RÉCLAME

Nous sommes en Suisse et même en Europe de véritables novices en matière de réclame. Nous n'en comprenons qu'à moitié la puissance et volontiers émettons des doutes sur sa nécessité.

On dépense annuellement aux Etats-Unis 500 millions de dollars pour la réclame, soit plus de deux milliards et demi de francs, à peu près ce que les grandes puissances européennes, Russie, Allemagne, France, Autriche, Espagne dépensent pour leurs armées. En 1905, les estimations varient de 600 à 1,000 millions de dollars, soit plus de 3 à 5 milliards de francs.

Le développement de la réclame va parallèlement avec celui du commerce. Avant la guerre de sécession, on signalait comme tout à fait fabuleuse une annonce de 3,000 dollars de la fabrique de balances Faibank et C<sup>o</sup>,

Aujourd'hui, ce chiffre est ordinaire. La même maison dépense maintenant régulièrement environ 750,000 dollars (2 millions et demi de francs) par an pour sa réclame; et elle est loin d'être la seule. La fabrique de savon Sapolie annonce ses produits depuis trente ans environ, et, au début, consacrait seulement 30,000 dollars dans ce but; aujourd'hui c'est 1,000 dollars par jour. Les grands magasins de détail, genre Bon Marché ou Printemps à Paris, sacrifient, à New-York seulement, plus de 4 millions de dollars par an pour leur réclame dans les journaux. A Chicago, on se sert beaucoup de la poste pour des envois de réclames diverses, surtout des catalogues; Un de ces magasins de détail, Sears Roebuck et C<sup>o</sup>, répand dans le monde des catalogues, pesant jusqu'à 4 livres et ayant jusqu'à 1,200 pages de 3 colonnes chacune. Et le port, pour l'expédition d'une seule édition de ce catalogue, coûte la somme fantastique de 640,000 dollars.

LA GREFFE D'YEUX DE LAPIN

Un enfant — que nous avons vu, dit le «Journal des Débats» — venu au monde il y a un mois, gardait depuis sa naissance, ses yeux fermés. Un médecin fut appelé; il entrouvrit les paupières, qui demeuraient obstinément closes et, derrière, il trouva deux cavités béantes. Le pauvre petit n'avait point d'yeux. Examinant plus attentivement, le praticien remarqua dans les cavités la présence des nerfs optiques et des glandes lacrymales. Après en avoir conféré avec plusieurs de ses confrères, il déclara qu'il ferait au bébé, dès que celui-ci aurait six mois, «la greffe d'yeux de lapin», opération extrêmement délicate qui aurait déjà donné d'excellents résultats.

En présence de cas si anormal un spécialiste a donné ces explications:

«L'absence congénitale d'un ou des deux yeux est une malformation rare. Même dans le cas où, en apparence, l'œil paraît être totalement absent, l'examen microscopique permet de reconnaître le plus souvent la présence d'éléments histologiques plus ou moins caractéristiques. Les causes de ce genre de malformations sont encore très obscures et toutes les explications données jusqu'ici restent des hypothèses sans aucun fondement scientifique. La greffe d'yeux de lapin est une chose facile et le résultat en est toujours positif en ce sens que l'œil greffé reprend et vit. Il est bien entendu qu'il ne saurait être question de rendre la vue par ce moyen et que le résultat esthétique doit être le seul but de l'opération. Ce résultat est, en général, médiocre: l'œil greffé reste petit, la cavité orbitaire correspondance atrophie, les paupières se rétractent et il en résulte une asymétrie faciale à peu près impossible à éviter.

LA VIGNE ET LA GRELE

Le sénateur Bläserma — chargé par le gouvernement italien d'étudier les effets du tir sur la chute de la grêle — adresse à l'Académie dei Lincei un rapport concluant à l'abandon définitif des expériences, commencées en 1902, dans la région de Castelfranco (Vénétie).

Sur une surface de 6,000 hectares, qui avait énormément souffert de la grêle au cours des deux années précédentes, on avait réparti 200 canons se chargeant à 180 grammes de poudre de mine, auxquels on ajouta plus tard 22 canons à acétylène. Les parties les plus ravagées par la grêle furent celles pourvues des meilleurs canons, et les surfaces restées sans défense furent indemnes.

Un essai ensuite des fusées qui, ne montant pas au-delà de 200 à 300 mètres, ne pouvaient avoir aucune influence sur les nuages à grêle. Enfin, en 1906, on fit partir 250 fusées Aulague qui s'élevaient jusqu'à 200 et même 1200 mètres, et 60 bombes en carton, pesant 8 kilogrammes et explosant à environ 800 mètres de hauteur. Les résultats furent nuls.

L'inefficacité du tir pour éviter la grêle semble donc bien et définitivement établie.

Nouvelles à la main

A domicile.

— Veux-tu venir avec moi voir la ménagerie? demandait Isidore à son ami.

— Non merci, répondit celui-ci, je préfère en ce cas rester chez moi: ma fille aînée saute comme un cabri, ma cadette jasse comme un perroquet, mon fils a le caractère d'un ours, ma femme est rapignée comme un vautour et ma belle-mère, qui est une vraie tigresse, prétend que je suis un vieil orang-outang. Tu vois bien que je n'ai pas besoin de sortir de chez moi pour voir les bêtes...

ETRANGER

ALLEMAGNE

ACCIDENT DANS UNE MINE

Mercredi matin, de bonne heure, lors du changement d'équipe au puits Preussen (Essen), sept mineurs voulant, malgré l'interdiction qui en avait été faite, descendre dans une certaine fosse, ont été précipités dans le vide, à la suite de la rupture du câble auquel était attachée la benne. Quatre d'entre eux ont été tués sur le coup; les trois autres ont succombé peu après à leurs blessures.

LE CENTRE ET LES SOCIALISTES

On assure qu'un certain nombre de prêtres allemands auraient adressé des reproches à M. de Hertling au sujet de son attitude aux dernières élections et de son refus de pactiser avec les candidats socialistes. Dans sa réponse, adressée à l'un d'eux, M. de Hertling aurait déclaré qu'à son avis, c'était une erreur profonde de prêter son concours au parti socialiste, surtout au moment où la paix

générale est plus ou moins exposée à des incertitudes.

L'opinion de M. de Hertling paraît être partagée par un certain nombre de membres du centre, qui estiment ouvertement qu'au point de vue de la défense nationale, ils doivent se rallier au gouvernement impérial.

ESPAGNE

EDOUARD VII ET ALPHONSE XIII

L'escadre anglaise, commandée par le vice-amiral sir Charles Drury, est partie jeudi après-midi pour Carthagène, où elle se rend à l'occasion de l'entrevue d'Edouard VII avec Alphonse XIII.

FRANCE

SINGULIER MOUVEMENT DE TROUPES

Des mouvements de troupes singuliers se sont produits mardi à Paris, près de la Place de la République; des pelotons de soldats se sont présentés dans plusieurs postes de police, pour se mettre à la disposition des officiers de paix.

Ceux-ci n'étaient pas les moins surpris de ces visites; en l'absence d'instructions ou de renseignements, ils télégraphièrent à la préfecture de police, au ministère de l'intérieur, au ministère de la guerre et finalement, l'ordre fut donné aux soldats de rentrer dans leurs casernements.

Cette espèce de mobilisation, ces manœuvres inattendues, en une période de calme tout au moins apparent, ont provoqué des commentaires variés dans les milieux révolutionnaires.

A la Bourse du Travail, cette manifestation a été diversement accueillie; les uns, en riant bruyamment, se vantant d'avoir affolé le gouvernement par une fausse nouvelle, les autres voient dans cette ébauche de mobilisation, une tentative d'intimidation et crient bien fort qu'elle n'empêchera rien.

Le ministre de la guerre a ouvert une enquête au sujet de ce mouvement extraordinaire de troupes qui a si vivement surpris la population parisienne.

Il paraîtrait que la responsabilité de l'incident incomberait au lieutenant-colonel Bon, du 12<sup>e</sup> d'artillerie, major de la garnison de Vincennes, qui, après avoir ouvert des plis destinés à être décachetés ultérieurement, aurait envoyé divers pelotons de troupes dans plusieurs postes de police.

Il est fort probable qu'en raison de cet acte, l'officier soit mit d'office à la retraite.

ITALIE

LE TRANSFERT DES RESTES DE LEON XIII

On annonce de Rome que le transfert des restes de Léon XIII de la basilique de St-Pierre à la basilique de Saint-Jean de Latran, aura lieu dans les premiers jours de mai et que ce transfert, contrairement à la décision primitive du Vatican qui voulait lui donner un caractère purement privé, se fera sous une forme publique et solennelle.

Le cortège partira de la basilique de Saint-Pierre à huit heures du matin; le char funèbre, qui portera les restes du pape défunt, sera suivi d'un nombreux cortège, auquel participeront les représentants de tous les instituts catholiques et associations religieuses de Rome.

Autre circonstance importante: à la suite d'une entente du Vatican avec les autorités civiles, les troupes italiennes feront la haie sur le passage du cortège, le long du parobours de Saint-Pierre à Saint-Jean de Latran, ce qui rendra impossible les scènes de désordre qui avaient marqué les funérailles de PIE IX, pour le cas où les anticléricaux seraient tentés de les renouveler.

Le Sacré-Collège et le corps diplomatique se trouveront à St-Jean de Latran pour recevoir les restes funèbres de Léon XIII. Immédiatement après une messe chantée, célébrée par le cardinal Satolla, archevêque de Saint-Jean de Latran, aura lieu la mise au tombeau.

On sait que ce tombeau, œuvre du sculpteur Tadolini, se trouve placé au fond de la basilique, près de l'abside.

Ces funérailles publiques et solennelles du pape défunt, auxquelles participera toute la population catholique de Rome, seront non seulement un hommage rendu à la mémoire de Léon XIII, mais encore une protestation éloquente contre l'agitation anticléricale de ces derniers mois. Elles prouveront également non pas que la conciliation est sur le point de se faire entre le Vatican et le Quirinal, mais que des relations très cordiales existent présentement entre l'Eglise et l'Etat en Italie.

RUSSIE

LA DISSOLUTION DE LA DOUMA

La section nationale de l'Union du peuple russe harcelé l'empereur et M. Stolypine par des télégrammes sollicitant et exigeant même la dissolution immédiate de la Douma.

L'Union réclame en outre une modification de la loi électorale sans laquelle la troisième aurait la même composition que les deux premières.

Elle invite ses adhérents à organiser une grandiose manifestation patriotique à Pétersbourg, pour fêter la dissolution de la Douma, si elle se fait.

LES TROUPES ARRIVENT A PETERSBOURG

La ville se remplit de troupes, parmi lesquelles se trouvent de nombreux dragons.

On croit que cette arrivée de troupes est provoquée par l'éventualité de la dissolution de la Douma.

SERBIE

COLLISION

Un train de voyageurs est entré mercredi

en collision près de la gare de Varna (Serbie) avec un train de marchandises. Plusieurs personnes ont été tuées et trois grièvement blessées.

MAROC

L'OCCUPATION D'OUIDJA

Tous les caïds de l'amelat d'Oujda, qu'ils soient partisans du maghzen, du prétendant ou de Bou-Amama, sont venus présenter leurs hommages au général Lyautey.

L'autorité militaire a fait relâcher tous les détenus pour cause politique. Il n'y a plus dans les prisons d'Oujda que des prisonniers de droit commun. Cette mesure a produit la meilleure impression sur les indigènes qui constatent avec joie que l'occupation française leur vaut un régime de justice basé sur le respect des propriétés et des personnes, alors que la domination du maghzen ou celle du prétendant n'ont jamais comporté qu'exactions et surcharge d'impôts.

JAPON

UNE ESCADRE JAPONAISE EN EUROPE

L'escadre japonaise qui doit se rendre à Jamestown, se rendra ensuite en Angleterre et en France où elle visitera Cherbourg et Bordeaux, à l'époque de l'exposition maritime qui doit avoir lieu dans cette dernière ville.

ETATS-UNIS

LES GROS CONTRIBUABLES

Jusqu'ici, M. Andrew Carnegie tenait la tête des contribuables les plus imposés de New-York. Cette année, il a été distancé par Mme Russel Sage qui paiera 37,790,000 francs d'impôts, tandis qu'il ne déboursa lui-même que 36,500,000 francs.

Après eux, vient M. John Rockefeller, avec 15,250,000 francs seulement.

DEPECHEs

AU MAROC

Tanger 5. — Le colonel Muller s'est plaint au corps diplomatique que rien n'a été fait par le maghzen pour créer la police marocaine.

Il ajoute qu'il a besoin de vêtements, d'équipements et uniformes pour 2500 hommes.

Le corps diplomatique a répondu qu'il examinerait la question lors de sa prochaine réunion.

SERVICE MILITAIRE EN ANGLETERRE

Londres 5. — Les journaux publient une longue lettre signée par les lords Roberts, Wellington, Marth, Cromer, Raglan, et contenant un appel énergique au pays en faveur du service militaire universel.

LA CONFERENCE DE LA HAYE

St-Petersbourg 5. — Le «Vremia» jette le ridicule sur la prochaine conférence de la Paix, disant que les seules personnes qui en bénéficieront, sont les hôteliers et les voyageurs internationaux.

GREVE PRÉVENUE

Londres 5. — On mande de Chicago au «Daily Chronicle»:

Des commissaires, envoyés par le président Roosevelt avec la mission de prévenir la grève des employés de chemins de fer qui menaçait d'éclater, annoncent qu'ils ont réussi.

Les employés de chemins de fer ont accepté les conditions offertes par eux.

RÉSISTANCE PASSIVE

Budapest 5. — La direction des chemins de fer des lignes du sud annonce que des retards de trains ont été causés par l'excès des marchandises et des voyageurs, et non par la résistance passive des employés.

ATTENTION!

en achetant les tablettes WYBERT, exiger la marque déposée que porte chaque boîte: Aigle avec le violon et le nom du fabricant. Pharmacie d'Or à Bâle. Le meilleur remède contre le RHUME, ECHAUFFEMENT, MAUX DE GORGE, CATARRHES. Fr 1 dans toutes les pharmacies.

Le capital de l'ouvrier

C'est sa santé. Et pourtant on pêche souvent contre cette dernière par l'emploi d'aliments douteux. Les poisons que l'on absorbe sous forme d'aliments, tels que l'alcool, le café, le thé, etc., sont toujours consommés en trop grande quantité et s'ils n'ébranlent pas immédiatement notre système nerveux, ils agissent comme un poison lent et nous rendent malades de corps et d'esprit. Que chacun essaie une fois de remplacer le café nuisible par le café de malt Kathreiner et il sera surpris de son action agréable et salutaire.

Pour s'y habituer, que l'on prenne un mélange contenant un tiers de café et deux tiers de café de malt de Kathreiner pour passer ensuite peu à peu au café de malt.

# ABONNÉS ET LECTEURS

DE LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS, faites vos achats dans les magasins et chez les négociants qui publient leurs annonces dans ce journal.

**POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION**  
 ADRESSEZ-VOUS A  
**L'IMPRIMERIE**  
**E. GESSLER**  **SION**  
 RUE DE LA DENT-BLANCHE

---

**ADMINISTRATION**  
 DU **Journal et Feuille d'Avis du Valais**

Circulaires — Livres Cartes de visite — Cartes d'adresse Lettres de mariage Enveloppes — Têtes de lettres Lettres de faire part — Journaux — Brochures — Registres — Actions — Obligations — Cartes de fiançailles —	Impressions soignées en tous genres Cartes de vins — Etiquettes pour vins — Catalogues — Prix-courants — Affiches — Programmes — Lettres de voiture Chèques — Memorandums Factures — Diplômes — Menus — etc., etc.
---	---

Travail prompt et soigné

## L'IVROGNERIE N'EXISTE PLUS

Un échantillon de ce merveilleux Coza est envoyé gratis.

Peut être donné dans du café, du thé, du lait, de la liqueur, de l'absinthe, de la bière, de l'eau ou de la nourriture sans que le buveur ait besoin de le savoir.

La poudre **COZA** vaut mieux que tous les discours du monde sur la tempérance car elle produit l'effet merveilleux de dégoûter l'ivrogne de l'alcool. Elle opère si silencieusement et si sûrement que la femme, sa sœur ou la fille de l'intéressé peuvent la lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui a causé sa guérison.

La poudre **COZA** a reconcilié des milliers de familles, sauvé des milliers d'hommes de la honte et du déshonneur, et en a fait des citoyens vigoureux et des hommes d'affaires capables; elle a conduit plus d'un jeune homme sur le droit chemin du bonheur et prolongé de plusieurs années la vie de beaucoup de personnes.

L'Institut qui possède cette merveilleuse poudre envoie gratuitement à tous ceux qui en font la demande, un livre de remerciements et un échantillon. La poudre est garantie absolument inoffensive.

ECHANTILLON GRATUIT

Coupon No 416  
 Découpez ce coupon et envoyez-le à l'Institut à Londres.  
 Lettres à affranchir à 25 cts.

**COZA INSTITUTE**  
Dept. 416  
62, Chancery Lane Londres (Angleterre)

## AVANT

d'acheter vos chaussures demandez prix-courant contenant 450 articles différents de mon grand stok de chaussures. — Sur demande il sera expédié à tout le monde gratis et franco.

Pantouffles pour dames, canevas, avec 1/2 talon	N° 36—42	Fr. 2.20
Souliers de travail pour dames, solides, cloués	« 36—42 »	» 6.80
Souliers de dimanche pour dames, élégants, garnis	« 36—42 »	» 7.50
Souliers de travail pour hommes, solides, cloués	« 40—48 »	» 7.80
Bottines p. messieurs, hautes avec crochet, cloués, solides	« 40—48 »	» 9. —
Souliers de dimanche pour messieurs, élégants garnis	« 40—48 »	» 9.50
Souliers pour garçons et fillettes	« 26—29 »	» 4.50

De nombreuses attestations pour envois en Suisse et à l'Étranger.  
**Envoi contre remboursement — Echange franco**

**H. Brühlmann-Huggenberger, Maison de chaussures, Winterthour**

Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais (8)

## Beau Domaine à vendre

A mesure que les jours s'abrégeaient, Nollard venait plus souvent chercher son chien; il s'asseyait non loin d'Eveline et lui adressait toutes les fleurs de sa rhétorique. Elle les accueillait en souriant, comme chose due; mais M. de La Brève restait grave et froid quelque chose d'indéfinissable dans les manières du lourdaud tenait en éveil sa sensibilité de perceptions; sans le croire dangereux, il le jugeait entreprenant, et sentait la nécessité de faire bonne garde sur son trésor.

Quelquefois, mais rarement, Max accompagnait son oncle; son entrée était infailliblement saluée par un sourire de M. de La Brève; ces deux hommes trouvaient toujours quelque chose à se dire, et leur conversation s'élargissant bientôt, laissait Nollard patager comme un hippopotame dans les flaques de sa dialectique complimenteuse.

C'est sur une scène de ce genre qu'Hubert de Trémégny fit un jour son apparition. Présenté aux voisins, il les salua d'un coup sec,

et leur tourna immédiatement le dos; ce que voyant, Buxy mit son borgnon à cheval sur son nez pour l'étudier plus attentivement.

— Ma sœur m'a chargé, dit Hubert, de vous remettre ce billet, mademoiselle; elle serait venue avec moi; mais les routes sont réellement... impossibles,

Après avoir cherché ce mot qui lui avait coûté quelques recherches, Hubert sembla satisfait. Eveline lut la lettre de son amie, et la tendit à son père.

— Odette est vraiment bien gentille, répondit-elle, et je vous prierai de remercier de ma part madame votre mère; mais le temps est peu favorable aux longues courses en cette saison... si vous n'y voyez pas d'obstacle, mon père, nous prions madame de Trémégny de nous excuser pour cette fois.

— Je le pensais bien, fit Hubert; je l'avais dit à Odette; à cheval, on peut encore, à la rigueur, faire la course, et encore n'est-on pas trop propre... Il jeta un regard sur ses bottes soigneusement cirées par Elmire avant qu'il eût fait son entrée. Mais qu'à cela, ne tienne, on pourra vous envoyer le landau.

— Vous êtes trop bon, dit M. de La Brève; réellement, je crois qu'il sera préférable d'attendre le printemps.

— Le printemps! Vous n'y pensez pas! s'écria Hubert avec une sorte d'animation. Tout

l'hiver sans vous voir. Odette en mourrait d'ennui.

Eveline pensa qu'Odette, depuis deux mois n'avait pas fait mine d'éprouver tant de chagrin de son absence; elle lui en voulait un peu de n'avoir plus essayé de la voir et s'était bien promis de se faire prier avant d'accepter une invitation. Après s'être assurée d'un coup d'œil que son père était du même avis, elle réitéra son refus avec beaucoup de grâce, mais avec autant de fermeté.

Hubert fit un geste de désappointement, plus accentué qu'on ne l'eût cru capable.

— Je vais être bien reçu, dit-il. Je n'oserai jamais rentrer.

Buxy s'était levé depuis un moment déjà; voyant que Nollard, les deux mains sur ses genoux, écarquillait les yeux du côté du nouveau venu, il le poussa légèrement, et trouvant la résistance d'un pieu de chêne, il le pinça, pas trop fort, au-dessus du coude.

L'oncle sursauta.

— Allons, mon oncle, dit le jeune homme très bas, allons.

De mauvaise grâce, Nollard se leva et prit congé. A peine dehors:

— Pourquoi m'as-tu fait partir? dit-il avec humeur. Je voulais savoir ce que ce godelureau allait leur raconter.

— C'est précisément cela, mon oncle, que

nous devons ignorer.

Nollard fit quelques pas en silence.

— Tiens, dit-il, le chien est resté, si nous retournerions le chercher?

— Vous y tenez? fit Max; laissez donc la pauvre bête en repos. Il s'ennuie avec vous, vous le savez bien. Il a trouvé le bonheur, ne le lui enlèvez pas.

— Est-ce que tu crois, reprit Nollard, que ce bonhomme en bois en tient pour la petite?

— Pour mademoiselle de La Brève? Que voulez-vous que j'en sache? Et puis, qu'est-ce que ça peut nous faire?

— A toi, parbleu, rien du tout! Mais à moi!

— Vous! c'est différent.

Nollard avait ouvert la grille de sa propriété, laissant à Max le soin de la refermer; il marchait, la tête basse, préoccupé.

Cette invitation, reprit-il, quand Max l'eût rejoint, c'est curieux, ça n'a pas l'air naturel... Je pense qu'il est venu faire sa cour,

— Quand cela serait?

— Mais c'est que je ne veux pas! Tu n'as donc rien compris? Tu n'es pas malin, mon neveu. Regarde-moi bien! Tu me vois, n'est-ce pas?

— Je vous vois, mon oncle, dit gravement

le jeune homme.

— Eh bien, tel que tu me vois, j'ai envie d'épouser Eveline. Oui! Et tu me demandes ce que l'intervention de cette tête de bois peut me faire?

Buxy ne se sentit pas très étonné; déjà, plus d'une fois, il avait eu l'intuition fugitive de cette idée magistrale, dans le cerveau de Nollard.

— Eh bien, qu'en dis-tu?

— Je dis, mon oncle, comme le bonhomme de la comédie: il ne tiendrait qu'à vous de l'épouser, si elle voulait.

— Si elle voulait? Et je dis qu'elle veut! Je m'y connais, peut-être.

La pensée que son oncle pouvait avoir raison, traversa le cerveau de Buxy comme un couteau bien affilé. Si Eveline voulait cette chose monstrueuse, c'est pour le coup qu'il aurait été perspicace en la prenant en grippe. Mais, sur le champ, il la revit, innocemment malicieuse, coquettement taquine, s'amusant du gros homme comme elle s'amusait de son chien, et il comprit que c'était impossible, qu'elle ne voudrait pas. En même temps, il lui demanda mentalement pardon de l'en avoir crue capable. On a beau détester, d'instinct une jeune fille, ce n'est pas une raison pour lui prêter de si vilains sentiments.

— Et sais-tu ce que je vais faire? déclara

Nollard, qui avait continué son raisonnement. Dès demain, je la demande en mariage. Battons le fer pendant qu'il est chaud. Tu fais un nez, mon neveu?

— Moi, dit Max en portant machinalement la main à son appareil olfactif.

— Oui, tu fais un nez, parce que te voilà du coup, déshérité?

— Mon oncle, ne plaisantons pas avec cela, dit le jeune homme en se redressant. Je ne vous ai jamais donné le droit de me croire intéressé.

— Tu as raison! Tu as raison. Mais, enfin, intéressé ou non, te voilà déshérité. Eh bien, non. Mon neveu, tu as été un bon garçon un ami pour moi, et je te laisserai ta part, tu peux en être certain. Nous arrangerons cela avec Eveline. Je suis sûr qu'elle n'est pas intéressée, mon plus.

— Pour l'amour de Dieu, mon oncle, ne parlons plus de cela. Tenez, je vous gênerais dans vos projets de mariage, vous n'avez plus besoin de confident; il y a un train à quatre heures dix-sept. C'est justement mon affaire. J'ai le temps de faire ma malle...

— Halte-là! s'écria le gros homme en le prenant par le bras; tu m'es encore nécessaire. Voyons, que diable! Je ne puis pas aller moi-même dire au père: « Je suis tel et tel, j'ai tant et tant de fortune, voulez-vous

me donner votre fille. » Il me faut un ambassadeur, et ce sera toi.

— Grand merci, fit Max en se dégageant de la main qui le tenait. Je n'ai pas l'âge de discrétion. Cherchez un autre directeur du protocole. Me voyez-vous, détaillant vos beautés, vos mérites et vos titres de rente? J'aurais l'air d'un imbécile — et, sauf respect, vous aussi.

— Mais qui donc alors? gémit plaintivement Nollard en s'affalant dans un fauteuil, car, entre temps, ils avaient atteint le fumoir.

— Ces choses-là ne sont bien faites que par soi-même, déclara Buxy. Ou par un notaire, mais je vous engage à ne pas mettre un tiers dans vos affaires de cœur; s'il s'agissait d'acheter ou de vendre, ce serait différent.

— Tu veux que je fasse ma demande moi-même?

— Certainement. De la sorte, si vous plaisez, vous le saurez tout de suite, et si vous déplaisez, eh bien! personne que vous ne sera dans le secret de votre désappointement.

— Il a raison, ce garçon-là, dit pensivement Nollard. Un instant, il eut une mine inquiète; puis son assurance lui revint. « Je plairai », dit-il en enfonçant d'un air vainqueur ses pouces dans les entourures de son gilet.

## VI

Le lendemain, dès dix heures du matin, Nollard se présenta à la Roseraie. Un épais brouillard enveloppait la vallée, et du côté d'Angers, le soleil apparaissait par instants dans la vapeur, pareil à un pain à cacheter jadis blanc, passé au jaune dans l'abandon au fond d'un tiroir.

Mais le propriétaire des Housseaux n'était pas de ceux qui se laissent influencer par les circonstances extérieures; il entra le front haut, la poitrine en avant, comme il sied à un homme riche qui vient demander la main d'une demoiselle sans fortune.

Eveline était debout près de la fenêtre, regardant la brume qui semblait ouater à plaisir les camélias encore en boutons d'une orbeille non loin de là. Elle pensait tristement: « Novembre, décembre, janvier, février... en mars il y aura des violettes et des camélias dans le jardin, Joseph me l'a promis; en avril, il y aura des primevères et des narcisses... Ça m'est bien égal! A Nantes, on s'amuse, mes amies vont au bal, ma vilaine marraine recevra chez elle au Vigeran, c'est moi qui devais conduire le cotillon. Quel besoin avait-elle de se marier, cette vieille fille! Le mariage, c'est fait pour les jeunes... »

A cet endroit du muet monologue, Nollard entra.

— Je vous trouve seule, mademoiselle, dit-il d'une voix trop assurée pour n'être pas un peu forcée; tant mieux. Je craignais de trouver ici monsieur votre père, mais on m'a dit qu'il est dans ses vignes... Du diable, si je comprends ce qu'il peut y faire, par ce temps-là...

Fort étonnée d'une telle entrée en matière, Eveline le regardait; Nollard, au fond, avait horriblement peur; il lui présentait un siège, afin de pouvoir s'asseoir lui-même; il avait appris ce geste, jadis, dans sa boutique, au temps où il servait ses clientes. La jeune fille s'assit machinalement.

— Voilà ce que c'est, Mademoiselle; continua le prétendant, extrêmement embarrassé de ses deux mains, dont une eût été déjà de trop, puisqu'il n'en savait que faire; vous n'êtes pas sans avoir vu ma propriété... elle est jolie, n'est-ce pas?

— Mais oui, fit naïvement Eveline.

— Tout le confort moderne, de l'eau partout... J'ai fait installer une éohenne, cela coûte les yeux de la tête; mais dans un château, à la campagne, cela fait bien, ça donne un air cossu, parce que, voyez-vous, tout le monde sait que ça coûte cher...

S'apercevant qu'il s'embrouillait, Nollard reprit haleine. Eveline continuait de le regarder, sans se douter de la surprise qu'il lui

réservait.

— Enfin, il est joli, mon château? fit-il. Comme elle ne répondait que par un signe de tête, il continua:

— Et mon chien, il est beau, mon chien?

— Il est délicieux, votre chien. Pourquoi ne l'avez-vous pas amené?

(à suivre)

## LA SEMAINE DE SUZETTE

Seul Journal  
Spécialement rédigé  
POUR LES  
PETITES FILLES  
DE 8 A 14 ANS  
Paraît le Jeudi

**Le Numéro: 10 Centimes**  
Chez les Libraires  
ET DANS LES GARES